De la prison ferme pour Fillon, la liberté pour l’assassin de Sarah Halimi ? Ils galègent….

écrit par Christine Tasin | 10 mars 2020

.

Ce pays est devenu un pays de fou, il suffit de regarder sa justice pour en être convaincu.

.

Le procureur vient donc de réclamer 5ans de prison dont 3 avec sursis, 10 ans d’inégibilité et 375 000 euros d’amende à l’encontre de François Fillon… pour soupçons d’emplois fictifs !

https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2020/03/10/soupcons-d-emplois-fictifs-cinq-ans-de-prison-dont-deux-ferme-requis-contre-francois-fillon_6032520_1653578.html

.

C’est énorme. Quoi qu’il ait fait ou n’ait pas fait, il n’a tué personne, bordel ! Et pourtant Fillon n’est pas ma

tasse de thé, l’empaffé qui, à 20h01, au soir du premier tour, appelait à voter pour le mondialiste islamophile Macron. Mais cela n’empêche pas d’avoir la tête sur les épaules et de relativiser les peines par rapport aux délits commis, objectivement !

Même en admettant qu’il ait fait payer sa femme pour une sinécure, pratique à mon avis plus que courante à l’assemblée, il suffisait de lui faire rembourser les sommes perçues majorées d’une amende salée, non ? Mais de la prison ferme… Où on va, là ?

.

Je sais que d’aucuns vont me dire obsédée – et je le suis effectivement- mais le deux poids deux mesures judiciaire est hallucinant…

Des réquisitions de prison ferme ou des peines de prison ferme prononcées contre des Résistants à l’islamisation/immigration, contre de simples citoyens obligés de pratiquer la légitime défense, des levées d’immunité de politiques ayant fait circuler des images des horreurs de Daesch pour se défendre d’être pires que Daesch, contre un homme politique ayant fait croire que sa femme l’assistait à l’Assemblée… où on va, là ?

.

Pendant ce temps, Belloubête libère à tour de bras des membres de Daesch…

Pendant ce temps l’assassin de Sarah Halimi n’a même pas subi de procès et se pavane dans un HP en attendant une libération qui viendra, forcément assez vite, sous prétexte qu’il fumait du cannabis…

Pendant ce temps, un voleur récidiviste avec 59 mentions au casier judiciaire est toujours libre….

https://resistancerepublicaine.com/2020/02/24/cognac-59-mentions-au-casier-judiciaire-toujours-libre/

Pendant ce temps des clandestins dealers, voleurs, agressant au couteau à huître… se prennent juste 3 mois avec sursis…

https://resistancerepublicaine.com/2020/01/17/verdun-3-mois-de-prison-avec-sursis-pour-lafghan-clandestin-voleur-dealer-agressif/

La justice de Macron, impitoyable avec les nôtres, laxiste avec les autres. Cela fait partie du Grand Remplacement….